

INSCRIPTION

Nom de l'établissement : ID :

Société (si différent) :

Adresse :

Code postal : Localité :

Nom : Prénom :

Tél : Tél mobile :

E-mail : Site web :

Région : Pays :

Jours de fermeture ou Jours où le « Passeport Beauté » n'est pas accepté :

lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi dimanche

Type :

- Institut Nails Studio Autre :
 SPA Coiffeur

Offres « Passeport Beauté » s'appliquent sur les soins suivants :

- Pour Femme Massage Beauté des mains Cils
 Pour Homme IPL / Laser Beauté des pieds Nails
 Soins Duo Epilation Coiffure Maquillage
 Soins visage Endermologie Minceur Yoga et pilate / Fitness
 Soins corps Cryolipolyse Bronzage Conseil en image
 Autre :

DESCRIPTION DE L'ENSEIGNE

(maximum 350 caractères - peut être changé en tout temps par le responsable de l'établissement)

L'institut s'engage à respecter les règles et l'offre du « Passeport Beauté » selon les conditions générales en annexe, qui font partie intégrante du présent contrat.

Date : Cachet et signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES

Lorsqu'un client vous présente son bon imprimé ou sa carte « **Passeport Beauté** », vous devez vérifier sa validité en scannant le code QR. Le « **Passeport Beauté** » est nominatif, mais toutefois transmissible.

Par votre signature, vous attestez avoir pris connaissance des présentes règles d'utilisation et vous vous engagez à les respecter en accueillant les utilisateurs sous condition de l'offre énoncée et avec le même accueil que la clientèle habituelle. Vous autorisez « **Passeport Beauté** » à utiliser les photos, logos et textes de présentation utiles à la mise en valeur de votre établissement sur le site internet de www.passeportbeaute.ch ainsi que sur les réseaux sociaux et emailings de « **Passeport Beauté** ».

Votre inscription sera effective après validation par « **Passeport Beauté** ».

INTERNET

Par votre signature vous intégrez le « **Passeport Beauté** » et profitez d'une page internet personnalisée et entièrement dédiée à votre établissement.

DURÉE ET RÉSILIATION

Cet accord de partenariat prend effet à compter de la date de signature du contrat et jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

L'accord est reconduit tacitement à l'échéance du contrat, pour une même durée et aux mêmes conditions, à moins que l'une des parties ne notifie la résiliation à l'autre partie par écrit et trois mois avant l'échéance.

En cas d'annulation ou désistement de l'établissement signataire de la présente inscription, celui-ci est tenu de notifier « **Passeport Beauté** » par écrit dans un délai de trois mois.

En cas de violation des obligations prévues dans le présent contrat par le partenaire ou à cause d'une faute grave de sa part, « **Passeport Beauté** » se réserve le droit de résilier l'accord avec effet immédiat.

En cas de changement de direction, ou de passation de l'activité, la responsabilité du suivi de cette inscription est transmise au repreneur.

RÉSERVATION

Le client doit réserver 24 heures avant le rendez-vous, s'annoncer au préalable détenteur du « **Passeport Beauté** » et de présenter son bon imprimé ou sa carte à son arrivée au personnel d'accueil.

COMMENT ÇA MARCHE

LES RÉDUCTIONS S'APPLIQUENT DEUX FOIS

Au moment de l'encaissement, vous validez l'offre « **Passeport Beauté** » en scannant le code QR se trouvant sur le bon imprimé ou la carte du détenteur. Le détenteur du « **Passeport Beauté** » vous paie directement la prestation avec le rabais. Les réductions s'appliquent comme suit :

PREMIÈRE VISITE

50% de rabais
sur **un** soin ou service hors produit

DEUXIÈME VISITE

Bon de réduction de 20.-
sur **un** soin ou service hors produit

- Aucun ordre ou chronologie n'est imposé dans les deux visites ci-dessus. Le bon de 20.- peut par exemple tout à fait être utilisé avant la visite individuelle à 50 %.
- Les deux visites sont possibles, mais en aucun cas obligatoires.
- La réduction est valable sur une prestation. Hors éventuelles restrictions qui seraient indiquées sur la page de l'enseigne.
- Le bon de 20.- peut être utilisé dès 60.- d'achat sur un soin ou service.

NON CUMULABLE

Les avantages de la carte « **Passeport Beauté** » ne sont pas cumulables avec d'autres offres ou bons cadeaux. Les cartes de crédit peuvent ne pas être acceptées. Uniquement paiement comptant ou carte de débit direct (EC, Maestro, Postcard). Un seul bon imprimé peut être présenté par visite.

EXCEPTIONS

La carte est valable tous les jours (sauf exceptions indiquées sur la page de l'établissement sur www.passeportbeauté.ch). Elle n'est pas valable les jours fériés officiels (sauf exceptions), les jours de fête des mères et à la St-Valentin ainsi que la veille de ces derniers. Aucun remboursement ne peut avoir lieu en cas d'utilisation partielle du bon.

FOR ET DROITS

Le droit suisse est applicable. Le for exclusif pour tous les litiges relatifs au présent contrat est à Lausanne, en Suisse.